**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 29 (1903)

**Heft:** 20

## Inhaltsverzeichnis

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

29me Année. 25 octobre 1903. N° 20.

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE : *Notes sur les nouvelles installations hygiéniques établies à l'usine à gaz de Genève.* — *L'arc élastique sans articulation* (suite), par M. C. Guidi, professeur, à Turin. — **Divers :** Bibliographie. — Concours pour le monument commémoratif de la fondation de l'Union postale universelle. Concours pour l'agrandissement du Kursaal d'Interlaken. Concours pour le palais du Parlement, à Montévidéo.

## Notes sur les nouvelles installations hygiéniques établies à l'usine à gaz de Genève.

Le 18 janvier 1901, le Conseil administratif de la ville de Genève présentait au Conseil municipal un projet d'établissement d'installations hygiéniques à l'usine à gaz et demandait, dans ce but, l'ouverture d'un crédit de 40 000 francs. Cette question fut soumise à la Commission des Services industriels qui, le 12 février de la même année, rapporta favorablement sur ce projet; sur sa proposition, le Conseil municipal vota le crédit demandé.

L'étude complète du bâtiment fut terminée en automne 1901, mais les travaux de construction ne furent pas entrepris à ce moment-là. Au printemps de l'année 1902, l'étude des installations hygiéniques fut reprise; les plans primitifs subirent diverses modifications et on se mit au travail à la fin du mois de mars.

Il s'agissait de remplacer l'installation actuelle, reconnue insuffisante, des douches et du réfectoire des chauffeurs par un établissement plus moderne, plus spacieux et plus approprié aux exigences de l'hygiène et du confort.

La position choisie pour le nouveau bâtiment est celle qui avait été fixée dès l'origine, soit entre la salle des chaudières et le gazomètre N° 4, à l'endroit où se trouvait précédemment le hangar abritant les anciens scrubbers et les laveurs. C'est un emplacement situé au centre de l'usine, à proximité des diverses halles de fours.

Le bâtiment hygiénique s'étend sur une longueur de 40 mètres et sur une largeur de $6^m,40$; il a deux étages. Le plancher du premier étage est construit en béton armé, système de Vallières; le toit est recouvert de ciment ligneux reposant sur un plafond également construit en béton armé.

L'entrepreneur général de maçonnerie a été la maison F. Riondel & fils, à Genève; c'est elle qui a également fait les planchers en béton armé.

Le rez-de-chaussée du bâtiment comprend: 18 salles de douches avec bains de pieds et robinets d'eau chaude et d'eau froide; un grand lave-mains de 10 m. de longueur, avec 7 robinets d'eau chaude et 7 robinets d'eau froide alternant avec les premiers; deux chambres de bains; une chambre pour sécher les habillements; un urinoir et trois water-closets. Au premier étage se trouvent le réfectoire de 20 m. de longueur et 6 de largeur, contenant 38 armoires fermant à clef, dont chacune est affectée à un chauffeur, une cuisine avec plusieurs réchauds à gaz et un lavoir, une chambre d'infirmerie et enfin une salle pour les surveillants de l'usine.

L'urinoir est en ardoise avec arrosage automatique par intermittence, réglable à volonté. Le même système est employé pour les cabinets. Les parois des douches et des cabinets sont en parpaings recouverts de catelles blanches.

Ce système a été préféré aux autres que l'on voit employés (ardoises, tôle ondulée), bien qu'il fut coûteux, parce qu'il a paru offrir les meilleures garanties de propreté et de facilité de nettoyage.

Le sol du rez-de-chaussée est en béton recouvert d'une chape en ciment. Deux fortes prises d'eau placées à chaque extrémité de la salle permettent un lavage fréquent et abondant.

Chaque cabine de douche possède sur le sol une claie en bois facilement démontable et un petit bassin avec robinet spécial pour le bain de pied, recouvert également d'une claie.

Le grand lave-mains est en fonte émaillée de même que les deux baignoires.

Dans le vestibule d'entrée, un poste d'eau fournit de l'eau potable; à côté de lui est le récipient en cuivre contenant la tisane hygiénique qui est donnée aux ouvriers.

Le sol de toutes les pièces du premier étage est couvert en planelles de couleur aisément nettoyables. Un grand nombre de fenêtres permet l'aération facile du réfectoire.

Le chauffage est effectué au moyen de la vapeur, soit par des radiateurs au premier étage, soit par des tuyaux à ailettes disposés horizontalement au rez-de-chaussée. Dans le séchoir, ce chauffage, indépendant de celui du reste du bâtiment, est particulièrement énergique. Il a été installé par la Compagnie suisse de chauffage et de ventilation (Calorie), à Genève.

L'éclairage est obtenu par le gaz; il comporte des becs papillons aux douches, lave-mains, cabinets, bains, et des becs Auer avec grands réflecteurs partout ailleurs.